



Communiqué de Presse

SAF France appelle à une action nationale pour prévenir l'alcoolisation fœtale et ses conséquences sur la santé mentale

Paris, [25 septembre] — Suite à l'allocution du Premier ministre Michel Barnier sur France 2, où il a affirmé que la santé mentale des Français serait l'une des grandes causes défendues par le gouvernement, SAF France souhaite attirer l'attention sur un problème majeur de santé publique : l'alcoolisation fœtale.

Chaque année, l'alcoolisation fœtale, une cause de handicap totalement évitable, touche 15 000 enfants et coûte 20 milliards d'euros à la France. Les répercussions sont vastes, touchant non seulement la santé publique, mais aussi les domaines sociaux, judiciaires, scolaires et économiques. Investir dans la prévention permettrait de réaliser des économies considérables tout en améliorant la qualité de vie des citoyens.

Les troubles causés par l'alcoolisation fœtale sont nombreux et incluent des troubles du neurodéveloppement (TND) ainsi que des troubles déficitaires de l'attention avec hyperactivité (TDAH). Ces pathologies ont des conséquences graves sur la réussite scolaire et la vie sociale des enfants, et contribuent à des taux élevés de délinquance. La prévention de ces troubles doit donc être une priorité pour toute politique de santé mentale.

SAF France a développé un plan de prévention, présenté il y a quatre mois à Mme la ministre du Handicap, Fadila Khattabi, qui pourrait réduire de deux tiers le nombre d'enfants touchés par ces troubles en seulement trois ans. Ce plan repose sur une sensibilisation accrue et une incitation à éviter toute consommation d'alcool pendant la grossesse, ce qui reste malheureusement une pratique courante pour 28 % des femmes enceintes en France.

Une expérience menée à La Réunion par SAF France a démontré l'efficacité des campagnes de prévention. Grâce aux efforts du SAFTTHON, le taux d'alcoolisation fœtale sur l'île a été réduit à moins de 7 %, tandis que la moyenne nationale reste à 28 % et atteint même 38 % en Île-de-France. Ce succès montre qu'une généralisation de ces efforts à l'échelle nationale pourrait entraîner des bénéfices significatifs, tant sur le plan humain qu'économique.

SAF France appelle donc le gouvernement à placer la prévention de l'alcoolisation fœtale au cœur de sa stratégie de santé mentale. Une telle démarche permettrait de réduire les problèmes sociaux, sanitaires, judiciaires et scolaires, et de réaliser des économies substantielles pour le pays.

SAF France reste à la disposition du gouvernement pour discuter des moyens à mettre en œuvre afin de protéger les futures générations des conséquences évitables de l'alcoolisation fœtale.

Pour plus d'information sur l'étude de SAF France : presidentsaffrance@me.com - 0692 65 57 10.

Contact presse : sarah.piron@saffrance.com - 0693 90 48 77